Prix agricoles 1995/1996: majorations mensuelles des prix du riz paddy et du riz décortiqué

1995/0801(CNS) - 18/05/1995 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a rejeté la demande de sa commission de l'agriculture visant une augmentation de 1% des prix agricoles 1995/1996. Il a approuvé la proposition moyennant un amendement demandant que le montant des majorations mensuelles soit fixé à 2,34 écus/t pour le prix d'intervention et pour le prix d'achat.